

Le pôle métropolitain de l'Ouest des Alpes-Maritimes regroupe la CASA, la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (CAPL), la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), et la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA).

De louables objectifs

CAP AZUR a été créé « pour renforcer la qualité des services publics, rationaliser les moyens afin de réaliser des économies d'échelle, obtenir une meilleure performance publique et aussi pour mettre en place plus d'actions innovantes ». Le pôle métropolitain de l'Ouest souhaite concrétiser 3 objectifs au plus vite : « renforcer la coopération en matière de gestion des déchets sur son territoire, engager une nouvelle campagne de communication pour encourager au recyclage, et enfin, renforcer l'utilisation des transports en commun ».

Une étape décisive

C'est à la Maison des Associations que CAP AZUR a tenu sa réunion qualifiée par le président, Jean Leonetti, « d'étape probablement décisive... On a compris que les usines de traitement de déchets peuvent être productrice d'énergie, alors il faut trouver des complémentarités pour que nous devenions auto-suffisants ». Une priorité partagée par tous les autres partenaires de CAP AZUR, que ce soit David Lisnard, président de la CAPL, Jérôme Viaud, président de la CAPG, ou Charles-Ange Ginésy, président de la CCAA. Il y a en effet urgence à ce que les 60 000 tonnes de déchets de cette partie Ouest du département cessent d'être envoyées dans le Var et même bien plus loin, ce qui entraîne des dépenses croissantes en matière de transports et une augmentation de la pollution routière.

Des unités à créer

Et David Lisnard a enfoncé le clou : « Il faut que les déchets qui jusqu'à présent sont une contrainte deviennent une opportunité ». Aujourd'hui, il existe 4 unités spécialisées dans le traitement des déchets : l'unité de valorisation énergétique du syndicat UNIVALOM, ainsi que trois centres de tri et de conditionnement du syndicat SMED à Cannes, au Broc (de valorisation organique), et à Bagnols-en-Forêt (stockage de déchets non dangereux). Il convient maintenant d'en réaliser trois nouvelles : une unité de préparation des encombrants pour une utilisation en valorisation énergétique sur le site actuel de l'UVE d'UNIVALOM, une centrale de production énergétique à partir des encombrants et de la

fraction ligneuse des végétaux à Cannes par le SMED, et une nouvelle unité de tri et de valorisation pour une meilleure gestion à proximité des végétaux et des biodéchets. David Lisnard a poursuivi : « Les différentes solutions aussi bien économiques qu'innovantes que l'on souhaite apporter permettront ainsi de fournir plus de chaleur, d'électricité, de méthane et d'hydrogène et cela grâce à la centrale de production énergétique qui sera construite à Cannes ».

« Le plus dur est fait » À son tour, Jean Leonetti reconnaît que forcément, « cela va prendre plusieurs années... mais le plus dur est fait ». Devant de telles perspectives, Charles-Ange Ginésy a assuré : « Quelle chance nous avons eu de pouvoir créer ce pôle métropolitain grâce auquel nous avons la volonté de laisser un monde meilleur pour nos enfants ! ». Et d'ajouter : « Nous luttons aussi contre ce que certains appellent le dérèglement climatique et pour avoir un air de moins mauvaise qualité ».

Un recyclage accentué

Afin de renforcer le tri auprès des particuliers et réduire ainsi à la source les tonnes d'ordures ménagères à traiter, CAP AZUR lance dès à présent, une nouvelle campagne de communication multisupport axée sur un recyclage accentué des emballages ménagers.

Quatre affichettes

différentes sur lesquelles sont représentés une boîte métallique, une brique en carton, un pot de yaourt ou un container en plastique vont faire leur apparition avec comme slogan : « Donner un coup de jaune à vos emballages - le tri ma seconde nature ». On espère ainsi qu'un plus grand nombre de particuliers, jusqu'à présent insensibles au tri feront enfin des efforts dans ce domaine.

Transports en commun

La réunion de CAP AZUR s'est conclue sur le thème des transports en commun et la nécessité d'amplifier leur utilisation, passage obligé pour lutter contre la pollution et l'encombrement des voies de circulation. ZOU ! 06, ENVIBUS, PALMBUS et SILLAGES qui transportent déjà les milliers d'usagers d'Antibes, Cannes, Grasse et Sophia Antipolis, sont appelés à prendre plus d'importance, aussi bien avec les prolongements que des créations de lignes. De tels changements devraient s'accompagner d'une harmonisation des titres de transport pour passer sans problème d'un réseau à un autre, tout en bénéficiant d'une plus grande fréquence de circulation sur les différents axes. Mais on prévoit aussi un plus important nombre de voies uniquement réservées à la circulation des transports en commun, indispensables pour accentuer la rapidité des déplacements. A l'horizon 2023, des

entreprises et des usagers cesseront d'avoir, « le sentiment de ne pas être bien desservis » afin que le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) connaissent « un grand avenir ». Au moment de conclure, après avoir lancé : « Rien n'est impossible à CAP AZUR ! », Jean Leonetti a également souhaité préciser qu'à l'avenir la présidence du pôle métropolitain CAP AZUR sera assurée par Jérôme Viaud.

Thierry Ollive

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité